



Plan d'activités : 2020-2021

Introduction

La Société d'aide à l'enfance catholique de Hamilton (SAECH) s'est engagée à protéger les enfants et les jeunes de notre communauté catholique contre les mauvais traitements et la négligence. Notre perspective communautaire nous amène à collaborer avec différents partenaires afin de favoriser le bien-être des enfants et des jeunes, et de renforcer la capacité des familles catholiques de Hamilton. En place depuis 66 ans, la SAEC de Hamilton continue d'évoluer et de s'adapter en fonction des besoins de la communauté et des exigences législatives. Le personnel professionnel et dûment formé de la Société offre un éventail complet de services de protection aux enfants, aux jeunes et aux familles.

Le Plan d'activités 2020-2021 de la SAEC de Hamilton examine le contexte provincial, les orientations stratégiques locales, les méthodes de travail, les sources de pression et les exigences opérationnelles dans le but de dégager les possibilités et les défis que devrait aborder notre organisme au cours de l'exercice.

À cette fin, nous faisons le bilan de l'exercice précédent et passons en revue le rendement de nos services et de notre organisme dans son ensemble, y compris sur le plan de l'assurance de la qualité, des avancées en matière de développement organisationnel, des activités stratégiques et des résultats, ainsi que les influences provinciales. Notre plan d'activités pour 2020-2021 s'appuie sur notre feuille de route stratégique et nos priorités organisationnelles.

Mandat

Les sociétés d'aide à l'enfance (SAE) sont des organismes autonomes dont le mandat est de fournir des services essentiels et obligatoires servant de filet de sécurité pour les membres les plus vulnérables de notre société, soit les nourrissons, les enfants et les jeunes qui sont victimes de violence physique, sexuelle ou affective, de négligence ou d'abandon, ou risquent de l'être. Les SAE sont tenues d'intervenir lorsqu'une personne responsable d'un enfant n'est pas en mesure d'en prendre soin ou de subvenir à ses besoins.

Les SAE offrent ces services aux collectivités de l'Ontario depuis plus d'un siècle.

Les SAE doivent remplir certaines fonctions en vertu des dispositions de la *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille* (LSEJF). Tel que précisé dans la LSEJF, le mandat des SAE inclut les fonctions suivantes :

- faire enquête sur les allégations ou examiner les preuves selon lesquelles des enfants qui ont moins de seize ans ou qui sont confiés aux soins ou à la surveillance d'une SAE peuvent avoir besoin de protection;

- protéger, en cas de besoin, les enfants qui ont moins de seize ans ou qui sont confiés aux soins ou à la surveillance d'une SAE;
- offrir aux familles des services d'orientation, de counseling et d'autres services pour protéger les enfants ou pour empêcher que surviennent des situations qui nécessitent cette protection;
- fournir des soins aux enfants qui leur sont confiés conformément à la *LSEJF*;
- superviser les enfants qui leur sont confiés conformément à la *LSEJF*;
- placer des enfants en vue de leur adoption conformément à la Partie VII de la *LSEJF*;
- fournir tout autre service stipulé par la *LSEJF* ou une autre loi.

Cette loi, ainsi que la réglementation, les directives et les normes afférentes, précisent les exigences détaillées concernant les services que doivent offrir les SAE, le mode de prestation de ces services, notamment aux enfants et aux familles autochtones et à la communauté francophone, ainsi que le laps de temps dans lequel ces services doivent être fournis.

La majorité des enfants qui reçoivent les services de protection des SAE demeurent dans leur communauté et leur famille. Ce soutien en milieu familial prend la forme d'évaluations intensives, de plans d'intervention et de liaison avec un grand nombre de professionnels et de fournisseurs de services. Une supervision permanente de l'enfant est également effectuée pendant la période où il demeure avec sa famille. Dans ce genre de cas complexes, il existe un risque perçu ou réel de violence ou de négligence, et le besoin de protection de l'enfant a été vérifié. L'intervention doit alors être assurée par des employés compétents et qualifiés du domaine de la protection de l'enfance. Lorsqu'elle peut se faire en toute sécurité, la prestation de services en milieu familial respecte l'orientation politique du gouvernement et le mandat législatif et réglementaire qu'il s'est fixés.

Vision, valeurs et orientation stratégique

Notre vision

Des enfants et des jeunes en sécurité et épanouis. Des familles responsabilisées et bien outillées. De fortes communautés.

Notre mission

Guidés par les valeurs et enseignements catholiques, nous offrons des services bilingues (en anglais et en français) aux enfants et aux jeunes de la communauté de Hamilton en assurant leur sécurité et leur bien-être, en renforçant leur famille et en leur offrant la possibilité d'entretenir des relations durables.

Nos valeurs

Compassion et bienveillance les uns envers les autres et à l'égard des personnes que nous servons

Équité et inclusion

Partenariats avec les familles, l'église et les communautés

Responsabilité partagée

Justice sociale

Réussite des enfants, des jeunes et des familles

Communication transparente et collaboration

Orientations stratégiques de la SAECH

En 2018, de concert avec le conseil d'administration et le comité de planification stratégique – composé d'employés et de membres du Conseil – nous avons nommé notre processus de planification stratégique « Un avenir meilleur », ce qui traduit parfaitement bien l'approche que nous préconisons, qui est d'aider à façonner un avenir meilleur pour les enfants, les jeunes et les familles. L'objectif du processus de planification est d'élaborer un plan stratégique qui prend en compte diverses voix, transmet la passion qui nous habite pour accomplir notre important travail et permet d'obtenir graduellement des résultats.

Nous avons toujours accordé la priorité à la sécurité, à la stabilité et au bien-être des enfants et des jeunes au sein des familles et de la communauté. Pour y parvenir, la SAEC de Hamilton a adopté un plan stratégique qui mise sur l'immense pouvoir de la collaboration. Ce plan, qui s'appuie sur nos atouts, oriente nos efforts et ressources pour répondre à nos priorités les plus urgentes.

Nous avons choisi d'utiliser un tableau d'évaluation équilibrée pour effectuer notre planification stratégique. Cette approche permet de cerner les orientations stratégiques qui correspondent directement à notre vision et à notre mission, qui reposent sur quatre piliers distincts :

1. Un avenir meilleur
2. Équipe passionnée et préparée
3. Excellence dans nos activités
4. Confiance du public et des parties prenantes

Les objectifs sont établis en fonction des orientations stratégiques; des indicateurs de rendement sont ensuite créés pour nous aider à mesurer nos progrès dans la mise en œuvre du plan.

Activités clés à l'appui des orientations stratégiques de 2020-2021

Au cours des cinq prochaines années, la SAEC de Hamilton prendra des mesures répondant à chacun des piliers afin de réaliser notre vision. Les piliers soutenus par notre déclaration de foi sont les suivants :

1. Création d'un avenir meilleur

2. Excellence dans nos activités
3. Équipe passionnée et préparée
4. Confiance du public et des parties prenantes

Les piliers stratégiques sont ensuite transposés en orientations stratégiques et en buts complémentaires. Nous avons aussi établi quatre objectifs primordiaux, lesquels sont axés sur les résultats. Notre feuille de route stratégique réfléchi et bien structurée prépare le terrain, mais toute stratégie, aussi bonne soit-elle, sera mise en échec si elle n'est pas exécutée de façon appropriée. Par conséquent, dans les mois à venir, nous concentrerons nos efforts à la mise en œuvre du plan et affecterons nos ressources limitées aux tâches et aux projets décisifs qui nous permettront d'aller de l'avant. Nos processus de mise en œuvre stratégiques mettront nos employés à l'œuvre dans cette étape de notre parcours.

Nos priorités et initiatives opérationnelles pour l'exercice 2020-2021 miseront sur les éléments suivants afin de réaliser notre feuille de route stratégique et d'atteindre les résultats escomptés.

- Recours accru au réseau des proches et de la parenté
- Mise en œuvre des initiatives de réconciliation avec les peuples autochtones et du programme Une vision une voix
- Initiative de développement du leadership axé sur la redécouverte de notre identité catholique

Chacun de ces projets prioritaires est en harmonie avec les priorités provinciales dans le domaine du bien-être de l'enfance et se répercutera sur tous les employés de l'organisme. La SAEC de Hamilton continuera d'adopter les stratégies de gestion du changement exemplaires afin de concrétiser ces priorités.

Principales réalisations en 2019-2020

Un Plan de services décrivant les priorités stratégiques est élaboré chaque année et inclut les principaux projets à l'appui de la feuille de route stratégique. Le Plan de services satisfait les exigences de l'Entente de responsabilisation conclue avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.

Notre organisme continue de faire progresser des initiatives importantes. Au cours de l'exercice, nous avons pour principal objectif de maintenir notre capacité de fournir des services de qualité et d'améliorer les résultats dans un contexte de financement réduit et de charge administrative accrue. Pendant cette période, la feuille de route stratégique s'est concentrée sur trois piliers essentiels :

- Adoption de l'approche des signes de sécurité (Signs of Safety)
- Diversité, inclusion et équité (initiatives de réconciliation avec les peuples autochtones et programme Une vision une Voix)
- Renforcement de nos services confessionnels

Tous ces projets ont obtenu de bons résultats (décrits ci-après) et ont permis à notre organisme d'aller de l'avant :

Adoption de l'approche des signes de sécurité (Signs of Safety)

Nous avons réalisé d'énormes progrès l'année dernière dans l'application des signes de sécurité, une approche couramment utilisée dans le secteur de la protection de l'enfance. Nous préparons d'ailleurs des guides pour chacun des services qui font usage de cette approche afin d'assurer son emploi uniforme dans l'ensemble de la Société. Nous continuons de recourir aux services de Safe Generations afin de renforcer nos méthodes d'application. Grâce à l'approche des signes de sécurité, nous respectons notre engagement à prévenir la prise en charge des enfants et des jeunes en renforçant les familles et leurs réseaux de soutien.

Les fondements de cette approche sont en accord avec notre foi et nos principes d'équité et viennent même les renforcer. Ils reconnaissent qu'il est important de puiser dans ses forces devant les situations difficiles et d'être porteur d'espoir pour les familles, les jeunes et les enfants. Il s'agit d'une approche collaborative qui forge des partenariats, favorise la transparence et reconnaît les forces et contributions des membres de la famille. Les bénéficiaires de services se sentent respectés et aptes à trouver des solutions qui répondent le mieux aux besoins de leur famille. Cette approche fait appel à l'ouverture et est modulée par les perspectives des bénéficiaires de services. En posant des questions au lieu de poser un jugement, nous sommes plus en mesure de comprendre l'importance de la foi de nos clients et de leur lien avec la communauté catholique. Nous pouvons renforcer ces liens et nous en servir pour accroître la sécurité des enfants et des jeunes.

Renforcement de nos services confessionnels

Nous avons franchi plusieurs étapes importantes au cours de la dernière année en mettant l'accent sur les priorités suivantes :

- **Consolidation de notre culture organisationnelle ancrée dans la foi** – Ce processus nous a permis de prendre davantage conscience de notre ancrage dans la foi catholique et de nos valeurs fondamentales de bienveillance, de compassion et d'esprit communautaire dans le cadre de nos relations avec nos collègues et nos bénéficiaires de services.
- **Consolidation de nos pratiques ancrées dans la foi** – Ce processus visait à nous faire prendre conscience de nos valeurs ancrées dans la foi et à les intégrer dans nos politiques et notre processus décisionnel.
- **Amélioration de la prestation de nos services et de nos soins spirituels ancrés dans la foi**
Des consultations et une collaboration continues entre les équipes de la haute direction et des cadres intermédiaires ont permis de mettre en place un programme de

développement du leadership à l'intention des gestionnaires. La Société a également mis au point un tableau d'évaluation équilibrée permettant de déterminer dans quelle mesure l'application de nos valeurs permet d'améliorer nos services.

- **Enrichir nos initiatives axées sur l'équité et notre approche communautaire guidées par la foi**

La Société a entrepris des consultations sur la façon d'intégrer les principes de la foi et de l'équité dans ses stratégies de mise en œuvre, tout en veillant à ce qu'elles s'appuient sur les enseignements sociaux et la tradition catholiques. Grâce à ces consultations et à la collaboration avec d'autres fournisseurs de services confessionnels, nous avons maintenant accès à des ressources pastorales qui nous permettent d'offrir des soins spirituels de grande qualité.

Diversité, inclusion et équité (initiatives de réconciliation avec les peuples autochtones et programme Une vision une Voix

Notre cheminement vers l'équité nous a aussi amenés à nous pencher sur l'intersectionnalité des sept principes fondamentaux de l'enseignement social de l'Église catholique et du code de déontologie des travailleurs sociaux. Les enseignements sociaux de l'Église catholique nous intiment à prendre soin des personnes les plus vulnérables, marginalisées et opprimées de notre société. Le principe de l'équité, dans la perspective du Conseil et de la haute direction, se veut un processus, un résultat et une mesure de la cohésion de notre organisme. Nous avons offert des séances de formation sur la façon de devenir un allié de la pratique de protection de l'enfance adaptée à la culture des communautés autochtones et sur la sensibilisation à la communauté LGBTQ2S+; en outre, nous avons eu des discussions avec notre personnel de race blanche sur la stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs. Toutes ces formations étaient essentielles pour que nous puissions tourner notre attention sur notre structure organisationnelle et sur la façon de la remettre en question. On a étendu l'ampleur de cette remise en question par l'embauche d'une personne responsable de la mise en œuvre du programme Une vision, une voix et d'une personne chargée des initiatives de réconciliation avec les peuples autochtones. Les membres du personnel ont commencé à prendre conscience qu'ils ne peuvent plus se prononcer au nom des personnes de ces groupes identitaires ni déterminer le problème et la solution à apporter.

Ces deux nouvelles recrues ont continué à renforcer et à cultiver une identité culturelle positive chez les enfants et les jeunes au cours des célébrations organisées dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, du Mois national de l'histoire autochtone, ainsi que lors d'occasions de mentorat individuel. Nous avons aussi abordé la santé mentale des jeunes LGBTQ2S+ par

l'entremise de l'approche cognitivo-comportementale AFFIRM et le soulignement d'activités de célébration LGBTQ2S+ comme la Journée nationale de l'affirmation de l'identité sexuelle et de genre (National Coming out Day) et la Journée du Souvenir Trans.

Nous avons terminé l'année en prenant un engagement préliminaire envers un modèle de prestation de services misant sur l'engagement familial (Family Engagement 360), lequel intègre l'approche des signes de sécurité et le modèle Family Finding, et prend en compte les traumatismes liés à l'attachement. Ce modèle, enchâssé dans un cadre d'équité, vise à consolider les liens familiaux et à accroître la stabilité pour les enfants, les jeunes et les familles que nous servons.

Renseignements

Pour de plus amples renseignements sur la SAEC de Hamilton, veuillez visiter notre site Web à l'adresse : www.hamiltonccas.on.ca

Demandes de renseignements des médias :

Rocco Gizzarelli, directeur général

905 525-2012, poste 3110